

— Une correspondance datée d'Ottawa nous apprend que 130,000,000 pieds de bois de construction ont été coupés sur la rivière Ottawa et ses tributaires, par 14 maisons occupées à ce commerce durant cette année. C'est probablement la plus grande quantité qui ait jamais été faite. Outre cela, MM. Gilmour et Cie. en ont coupé 13,000,000 pieds sur la rivière Trent. Presque tout ce bois a été vendu à des prix fort raisonnables. S'il était possible de pouvoir se procurer un état correct, il n'y a aucun doute qu'on trouverait que la coupe du bois cette année est de 150,000,000 pieds pour la seule Vallée d'Ottawa. Presque toutes les maisons qui sont actuellement dans ce commerce prennent des mesures pour augmenter l'an prochain. — *Minnere.*

— Les rapports officiels de l'émigration font voir que 18,859 émigrants dont 17,521 d'entrepoint, sont débarqués à Québec cette année. L'année dernière, le nombre en était de 21,455 dont 19,396 passagers d'entrepoint. Une diminution de 4,000 dans l'émigration norvégienne explique cette différence en faveur de l'année dernière. L'émigration du Royaume-Uni et de l'Allemagne a augmenté cette année. — *La Presse.*

— Le *Medical Reporter* conseille aux consommateurs de manger de la crème douce en aussi grande quantité que leur estomac pourra le permettre. C'est un remède excellent d'après ce journal. Le remède le plus populaire ici à l'heure qu'il est, pour la consommation et les bronchites est une cuillerée de yeast de grosse bière, mêlée à une cuillerée de miel, que le malade doit prendre trois fois par jour. L'expérience qui en a été faite nous autorise à recommander ce remède. — *Idem.*

— On estime que 210,000,000 d'allumettes sont journellement consommées dans le Royaume-Uni. Combien les fumeurs en brûlent-ils là-dessus !... — *Idem.*

— Un maître d'école donne la description suivante d'un prêteur d'argent : " Il vous est utile dans le présent, vous prête au conditionnel, vous tient à l'impératif et vous ruine au futur. — *Idem.*

IL Y A FAGOT ET FAGOTS.—L'on trouve, dans les divers caractères humains, l'homme affairé et l'homme d'affaires. L'homme affairé fait continuellement des plans ; il est toujours pressé et excité... il fait la part bonne à la chance et au hasard, mais rarement il arrive à quelque chose de bon.

L'homme d'affaires prévoit ce qui arrivera et pourvoit à toutes les éventualités. La règle et le système sont les bases de sa conduite, son mot : " La ponctualité et l'expédition sont l'âme de ses affaires. Il fait tout en temps convenable et de la meilleure manière. Il n'entreprend rien précipitamment, mais se décide après mûre délibération. La parole donnée vaut une pre-

mière hypothèque. Dans ses relations avec ses concitoyens et ses confrères, il méprise de prendre avantage de leur ignorance, ou des circonstances difficiles où ils se trouvent. Il fait aux autres ce qu'il désirerait qu'on lui fit. Il a toujours cet axiome présent à l'esprit : " l'honnêteté est la meilleure politique." En lui se trouve la crème de la bienfaisance humaine. Il apprécie pratiquement l'accomplissement du bien. Et, tout en agissant suivant ses moyens, ce n'est pas en vain qu'aucune personne nécessaire lui demande des secours. La bénédiction de celui qui allait périr et qu'il a sauvé descend souvent sur sa tête ; car ses mains sont toujours prêtes à pratiquer la sublime charité. — *Idem.*

SIGNES AUXQUELS UN RECONNAIT QU'UN CHIEN EST ENRAGÉ.—L'animal, d'abord triste et abattu, reste tapi dans un coin et ordinairement grogne sans cause apparente. Le plus souvent, il refuse de manger et de boire. Bientôt son agitation s'accroît ; ses yeux s'enflamment, son regard est menaçant ; il erre çà et là, les oreilles basses, la queue traînante, la gueule remplie d'écume et la langue pendante. C'est alors qu'il se jette sur les hommes et les animaux qui se trouvent sur son passage, qu'il méconnaît son maître, qu'il se roule à terre morlant et déchirant tout ce qui est à sa portée. La vue de l'eau ou des corps brillants redouble ses accès. Cependant ce dernier signe n'est pas constant, car on a vu des chiens boire entre leurs accès et même traverser des rivières à la nage.

A l'instant même où on a le malheur d'être mordu par un chien enragé, il faut laver la plaie avec le liquide qu'on aura sous la main, afin d'enlever la bave avant qu'elle puisse être absorbée et passer dans le sang. Pour la même raison, il faut presser la plaie et la faire saigner, et avoir immédiatement recours à la cautérisation. L'amoniacque, l'acide sulfurique, l'acide azotique, la pierre infernale, et, à défaut de tout cela, l'eau de javelle, que l'on trouve partout, pourront être employés ; mais la cautérisation la plus efficace est celle qui a lieu avec un fer chauffé à blanc. Il n'y a point à hésiter dans ce cas : le moindre retard peut devenir une cause de mort, car la rage déclarée est sans remède. Il faut appliquer courageusement le fer jusqu'au fond de la plaie et atteindre tous les points où les dents de l'animal enragé ont pu faire pénétrer le fatal virus.

La rage spontanée se remarque dans toutes les saisons et particulièrement dans les mois de mars et avril. Lorsqu'un chien est mordu par un animal enragé, la plaie se cicatrise comme une plaie ordinaire ; mais au bout de 20, 30 ou 40 jours plus ou moins, les symptômes de la rage se déclarent. Il en est de même chez l'homme, cependant on a vu des cas où la rage ne se déclarait qu'après plusieurs mois et même des années.

Un cultivateur fut mordu par un petit chien qui avait aussitôt disparu, et on n'était pas certain qu'il fut enragé ; dix-huit mois s'écoulèrent sans accident. Le cultivateur rassuré avait oublié le chien et la morsure, lorsqu'un imprudent ami lui dit : " Savez-vous, mon voisin, que vous avez eu du bonheur ; le chien qui vous a mordu était enragé." Le malheureux paysan, frappé de stupeur, tomba dès ce moment dans une sombre mélancolie. Huit jours après, la rage se déclarait et il périt dans les plus horribles souffrances.

Ce fait prouve l'influence de l'imagination sur le développement de la rage.

ANNONCES.



DISTRICT DE KAMOURASKA. } Un Terme ou Session de la Cour du Banc de la Reine, tenant Jurisdiction Criminelle, pour le district de Kamouraska, sera tenu au Palais de Justice, à St. Louis de Kamouraska, SAMEDI, le CINQUIÈME jour de décembre prochain, à dix heures du matin

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre des prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'ils soient alors et là présents, pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaire, Connétable, et Officiers de la Paix, dans et pour le District susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictement, et autres documents, pour faire ce qui dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

ODE. MARTINEAU. Shérif.

Bureau du Shérif, } 10 Nov. 1863. } 1er déc.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévy tous les jours à 10.00 A. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 2.51 P. M., et à la Rivière-du-Loup à 5.00 P. M.

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 8.00 A. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 10.21 A. M., et à la Pointe-Lévy à 3.30 P. M.

A. S. MACBEAN, Surintendant local, D. Q.

1er déc. 1863.